

2 Politique

CEEAC/Processus de réformes/Tournée sous-régionale du ministre des Affaires étrangères
Fin de la deuxième phase

Le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze remettant le message du président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, au chef de l'Etat santoméen, Evaristo Carvalho.



Vue de l'échange entre le chef de la diplomatie gabonaise, le secrétaire général de la CEEAC et le chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadera.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Bangui/RCA

Accompagné du secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le chef de la diplomatie gabonaise était hier à Bangui, en République centrafricaine. Cela après Sao Tomé jeudi. Marquant ainsi la fin de la seconde partie du périple qu'il a entamé, depuis quelque temps, dans la sous-région.

LE ministre des Affaires

étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a bouclé, hier, à Bangui (RCA), la deuxième phase de la tournée qu'il a entamée, il y a quelques jours, en compagnie du secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, à travers les États membres de cette organisation sous-régionale, après avoir été, la veille, à Sao Tomé. Comme lors des précédentes étapes, il a remis aux chefs d'Etat santoméen, Evaristo Carvalho,

et centrafricain, Faustin Archange Touadera, un message de leur homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, ayant traité au processus de réformes en cours à la CEEAC. Lequel, sous-tendu par un certain nombre de projets de textes, vise ni plus ni moins qu'à rendre cette organisation sous-régionale viable et performante. Tout en étant à même de relever et de matérialiser les défis et les attentes des nations et des peuples de la zone CEEAC en matière d'intégration économique,

politique et sociale.

Alain-Claude Bilie-By-Nze s'est fait fort de présenter à "ses illustres interlocuteurs" la pertinence des projets de textes adoptés, en juillet dernier, à Libreville, à l'issue de la 2e réunion ministérielle du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle (Copil-Ri) de la CEEAC, dont il assure la présidence. De même, il n'a pas manqué de relever la détermination du numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, de

voir ses différents projets de textes être adoptés à l'issue d'une conférence des chefs d'État et de gouvernement qui pourrait se tenir dans les mois à venir. Des assises qui pourraient véritablement marquer d'une pierre blanche l'histoire de cette organisation sous-régionale. Tant elles devraient transformer en profondeur, de façon dynamique, la CEEAC, de manière à en faire un instrument de développement, de consolidation de la paix et la prospérité, à l'exemple de certaines

organisations sous-régionales du continent.

De fait, le chef de la diplomatie gabonaise a salué la volonté exprimée par les chefs d'État santoméen et centrafricain de voir le processus de réformes en cours à la CEEAC se matérialiser. Tout en louant leur engagement en faveur d'une plus grande intégration sous-régionale.

Le chef de la diplomatie gabonaise et l'ensemble des membres de sa délégation ont regagné, hier, Libreville en début d'après-midi.

Gouvernement

Vers la création des filières réservées à la formation agricole

Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale (extrême droite), présidant les travaux.

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a présidé hier un Conseil interministériel à la salle habituellement consacrée à cette instance. Une rencontre axée sur l'adoption de plusieurs projets de textes qui seront soumis au prochain Conseil des ministres. Parmi ceux-ci, le projet de décret portant création de la filière de formation agricole dans les centres de

formation et de perfectionnement professionnels. Et le projet de décret portant création de l'Inspection spéciale du travail chargée du secteur agricole.

Il ressort que la création de ces filières réservées à la formation agricole entre dans un vaste programme gouvernemental d'investissement dans ce domaine. L'on se souviendra que lors de son accession à la magistrature suprême en 2009, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, avait décidé de mettre en place



Comme ici...

plusieurs initiatives dont la mise en place d'un fonds destiné à promouvoir la formation professionnelle. Histoire de juguler le phénomène du chômage et faciliter l'insertion professionnelle. Étant entendu que pour le numéro un gabonais, la formation professionnelle reste un secteur promoteur et apparaît également comme une voie propice pour lutter contre le phénomène du chômage qui atteint un pourcentage de près de 40 %, et dont la population

la plus représentée est essentiellement composée des jeunes.

Outre ces deux projets de texte, le Conseil interministériel a soumis entre autres textes, le projet de décret portant création et organisation de l'observatoire national des associations et des libertés publiques; du projet de décret portant transfert des actifs du fonds d'entretien routier de deuxième génération; du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement



... les membres du gouvernement présents à cette rencontre.

de l'École nationale des cadets de la police; et le projet de décret portant rattachement de la direction générale des Gabonais de l'étranger au ministère des Affaires étrangères.

Notons que le Conseil interministériel d'hier, intervient trois jours après celui au cours duquel, le chef du gouvernement avait rappelé aux membres de son équipe, les instructions et orientations du président de la République, quant à "la matérialisation des programmes et projets tendant

à la satisfaction des besoins des populations d'une part, et à la transformation de l'économie d'autre part". Par la même occasion, il n'avait pas manqué de rappeler les valeurs devant guider chacun d'entre eux pour atteindre les objectifs qui leur ont été assignés. "Il s'agit des valeurs de probité morale, exemplarité, bonne gouvernance, solidarité et cohésion au niveau de l'action gouvernementale", avait-il indiqué.